

Commune de BRUGELETTE

**Enquête Publique : Les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation**

**Enquête publique**

Le Collège communal informe la population que, dans le cadre de la Directive (2007/60/CE) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les projets de cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation ont été mis à jour et sont soumis, à la demande du Gouvernement wallon, à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à ;
6 septembre 2020	14 septembre 2020	Brugelette, Grand Place, 2a, Le 28 octobre 2020 à 16h.	Administration communale de BRUGELETTE, Mme Véronique GASPARD Grand Place, 2a 7940 Brugelette <a href="mailto:urba-envir@brugelette.be">urba-envir@brugelette.be</a>

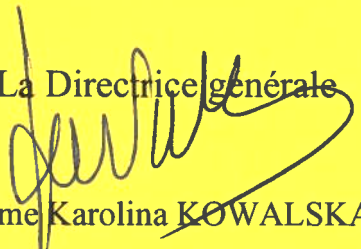
Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9h à 11h à l'adresse reprise ci-dessus uniquement sur rendez-vous fixé au moins 24h à l'avance.

**Les dossiers sont consultables également sur le site internet : [enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be](http://enquetepublique-alea-inondation.wallonie.be)**

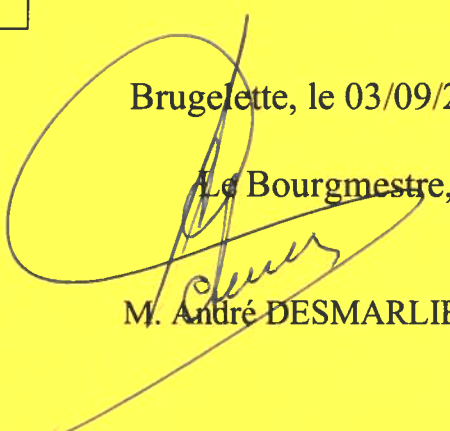
Les observations verbales sont recueillies **uniquement sur rendez-vous** par Mme Véronique GASPARD, Conseillère en Aménagement du Territoire, Urbanisme, Environnement et Mobilité, déléguée à cet effet (voir cadre ci-dessus).

**Tout intéressé peut formuler ses observations via l'outil cartographique prévu à cet effet mais également par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPWARNE :**

<p><b>Cartographie des zones soumises à l'aléa d'inondation</b>                  Via l'outil cartographique : <a href="https://lc.cx/2t0k7iB50">https://lc.cx/2t0k7iB50</a>                  Via courriel :  <b><a href="mailto:enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be">enquetepublique.alea.inondation@spw.wallonie.be</a></b> ou par                  courrier au Service Public de Wallonie                  Secrétariat de la Direction des Cours d'Eau non navigables,                  Du SPWARNE                  Avenue Prince de Liège, 7 - 5100 JAMBES</p>
---

La Directrice générale  
  
 Mme Karolina KOWALSKA



Brugelette, le 03/09/2020.  
 Le Bourgmestre,  
  
 M. André DESMARLIERES

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D. 28 et D. 53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D. 29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D. 53 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier